

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

# CONCERT DU GROUPE AÏOLI 2025

## MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Avant le vendredi 27 juin 2025 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Animation Locale – Maison des Associations - Impasse Barbacane – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Ou par mail : [nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr) et/ou [svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr)

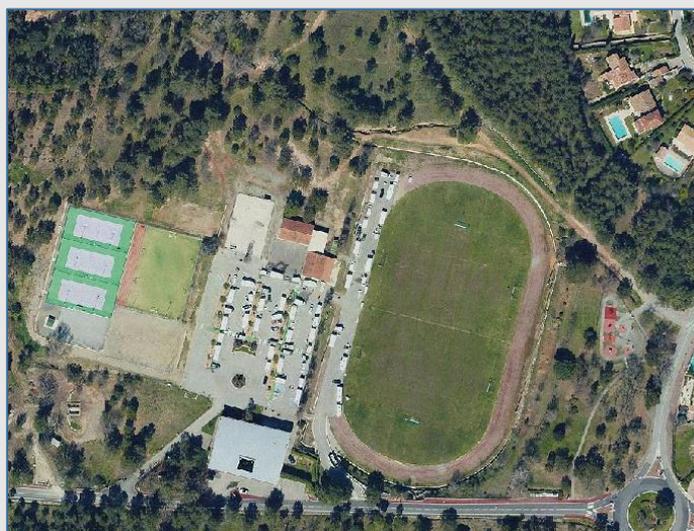
Renseignements : 04.94.19.59.55

### 1. OBJET

La Commune organise le concert du groupe de musique AÏOLI sis espace Calandri à la Bouverie le samedi 12 juillet 2025.

Afin de proposer des services de restauration au public pour cette manifestation, deux stands mobiles de vente de denrées alimentaires dont 1 géré par le **COMITÉ DES FÊTES DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS** qui **proposera de la soupe au pistou**, seront installés.

### 2. LOCALISATION



ESPACE CALANDRI - BOUVERIE

### **3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITÈRES DE VALIDITE DES DOSSIERS**

La Commune organise le concert du groupe de musique AIOLI sis espace Calandri à la Bouverie le samedi 12 juillet 2024.

Afin de proposer des services de restauration au public pour cette manifestation, deux stands mobiles de vente de denrées alimentaires dont 1 géré par le **COMITÉ DES FÊTES DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS qui proposera de la soupe au pistou**, seront installés.

Dates et horaires : SAMEDI 12 JUILLET 2025 – BOUVERIE – ESPACE CALANDRI de 19 heures à 23 heures 30

**2 stands maximum** (dont 1 géré par le **COMITÉ DES FÊTES DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS qui proposera de la soupe au pistou**) dont le dossier aura été validé par le service animation locale, gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt. Une attention particulière est exigée et portant sur la qualité des produits préparés et vendus, ainsi que sur la présentation et propreté générale du stand et du personnel exerçant le jour de la manifestation.

**Redevance d'occupation du domaine public : 31 euros par jour (25 euros + 6 de frais de gestion – tarifs fixés par Décision Municipale)**

### **4. PIÈCES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)**

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt et le bulletin de participation paraphés, datés et signés
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

### **5. CRITÈRE DE SELECTION**

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

- \* Qualité des prestations proposées

### **6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR**

*Je soussigné(e) ....., certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.*

A , le

*Signature du demandeur*